

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2018

COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le vingt-cinq octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le dix-neuf octobre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gaël TURBAN, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Eveline BESNARD, Mme Maria TUNG, Mme Caroline QUERON, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, Mme Diane MARTIN, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Pascale TRIMBACH, pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON
Mme Anne CARRESE pouvoir donné à M. Patrick BEAUDOUIN
M. Olivier DAMAS pouvoir donné à M. Marc MEDINA
M. Philippe IZRAELEWICZ pouvoir donné à M. Julien WEIL
M. Dominique TINEL pouvoir donné à M. Jacques GUIONET
M. Thomas MURGIA, pouvoir donné à Mme Maria TUNG
Mme Joëlle AICH, pouvoir donné à Mme Marianne VERON
M. Rénaud BEJAOUÏ, pouvoir donné à M. Jean-Philippe DARNAULT
Mme Lucile ROBINET, pouvoir donné à M. Luc ALONSO
Mme Geneviève TOUATI, pouvoir donné à M. Philippe LERAY
Mme Arielle ATTIAS, pouvoir donné à M. Gaël TURBAN

ÉTAIT ABSENT :

M. Jean EROUKHMANOFF

1. Avis sur le projet du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) transmis par la Métropole du Grand Paris :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a émis à la majorité un avis défavorable sur le projet du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH).

Contre: 4 *Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI, Mme Lucile ROBINET*

Abstention : 0

Pour : 30 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Eveline BESNARD, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénaud BEJAOUJ, M. Gaël TURBAN, M. Luc ALONSO, Mme Arielle ATTIAS.

2. Présentation du vœu de défense des finances du bloc communal :

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

DE S'ASSOCIER à la démarche du président du territoire,

DE DEMANDER le maintien de la dotation d'intercommunalité au profit des établissements publics territoriaux dès 2019 et au-delà.

DE DEMANDER le maintien du produit et du pouvoir de taux de la cotisation foncière des entreprises au profit des établissements publics territoriaux au-delà de 2020.

DE DEMANDER que soit conduite une révision législative sur le financement des compétences exercées par le bloc local.

3. Questions diverses